

RCS : MONTAUBAN

Code greffe : 8201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MONTAUBAN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2005 B 00513

Numéro SIREN : 485 379 168

Nom ou dénomination : A.G.DIS

Ce dépôt a été enregistré le 23/09/2019 sous le numéro de dépôt 4194



Grégoire BUNOT

Marc SOUCARRE

Christian PALVADEAU

Experts - comptables associés
Commissaires aux comptes

Geneviève DURANTEAU

Expert - comptable associée

Laurence GOYEC

Rachel VIOLIN

Experts - comptables

Thomas BASTHISTE

Commissaire aux comptes

Cabinet Vilaine et Associés

Société civile d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région des Pays de Loire
Membre de la Compagnie Régionale de Rennes

A.G. DIS

445, route du Nord
Lieu dit «Aussonne»
82000 MONTAUBAN

S.A.S. au capital de 7 040 000 €
R.C.S. MONTAUBAN 485 379 168

COMPTES ANNUELS

Exercice du 1^{er} Mars 2018 au 28 Février 2019

Comptes certifiés conformes

Tél 02 40 92 66 00

Fax 09 55 27 66 00

cva@cvaexperts.fr



6, avenue Jacques Cartier. 44800 Saint-Herblain
B.P. 30123. 44817 Saint-Herblain Cedex

Membre d'une association agréée. Règlement par chèque accepté
TVA : FR 63 330 356 700. RCS Nantes 330 356 700. Capital 430 000 euros



Grégoire BUNOT

Marc SOUCARRE

Christian PALVADEAU

Experts - comptables associés
Commissaires aux comptes

Geneviève DURANTEAU

Expert - comptable associée

Laurence GOYEC

Rachel VIOLIN

Experts - comptables

Thomas BASTHISTE

Commissaire aux comptes

Cabinet Vilaine et Associés ■Société civile d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région des Pays de Loire
Membre de la Compagnie Régionale de Rennes

COMPTE-RENDU DE MISSION

Dans le cadre de la mission qui nous a été confiée par le Président, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la **S.A.S. A.G. DIS** relatifs à l'exercice du **1^{er} Mars 2018 au 28 Février 2019**.

Ces comptes annuels sont joints au présent compte rendu ; ils se caractérisent par les données suivantes :

■ Total du bilan	15 528 826 €
■ Chiffre d'affaires	- €
■ Bénéfice net comptable	715 255 €

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation de comptes, qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Fait à Saint-Herblain,

Le 27 Mai 2019

David WATTEZ

Marc SOUCARRE



BILAN

ACTIF	Clôture au 28/02/19 Durée 12 mois			Clôture au 28/02/18 Durée 12 mois
	B R U T	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	N E T	N E T
ACTIF IMMOBILISE	14 066 198	37 282	14 028 916	14 028 916
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1) FRAIS D'ETABLISSEMENT	37 282 37 282	37 282 37 282		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2) PARTICIPATIONS	14 028 916 14 028 916		14 028 916 14 028 916	14 028 916 14 028 916
ACTIF CIRCULANT	1 499 910		1 499 910	1 490 737
CREANCES DIVERSES (3)	1 496 503		1 496 503	1 487 182
DISPONIBILITES	853		853	164
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	2 554		2 554	3 391
TOTAL GENERAL	15 566 109	37 282	15 528 826	15 519 653
(1) Dont droit au bail (2) Dont à moins d'un an (3) Dont à plus d'un an			887 927	1 207 145



BILAN

PASSIF	Clôture au 28/02/19 Durée 12 mois	Clôture au 28/02/18 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES	10 011 786	9 296 530
CAPITAL	7 040 000	7 040 000
RESERVES	2 256 530	1 649 649
RESERVE LEGALE	139 298	108 954
AUTRES RESERVES	2 117 231	1 540 694
RESULTAT DE L'EXERCICE	715 255	606 880
<i>RAPPEL CAPITAUX PROPRES</i>	<i>10 011 786</i>	<i>9 296 530</i>
DETTES (1)	5 517 040	6 223 122
DETTES FINANCIERES (2)	5 114 994	4 448 594
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)	3 304 618	4 121 169
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	1 810 376	327 425
DETTES D'EXPLOITATION	10 505	10 332
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	10 505	10 332
DETTES DIVERSES	391 541	1 764 196
AUTRES DETTES DIVERSES	391 541	1 764 196
TOTAL GENERAL	15 528 826	15 519 653
(1) Dont à plus d'un an	1 454 127	2 177 930
Dont à moins d'un an	4 062 913	4 045 191
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques	1 010 987	1 004 300



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 28/02/19 Durée 12 mois	Clôture au 28/02/18 Durée 12 mois
CHARGES D'EXPLOITATION	25 669	28 263
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	25 669	28 263
RESULTAT D'EXPLOITATION	(25 669)	(28 263)
PRODUITS FINANCIERS	913 880	913 880
PARTICIPATIONS	913 880	913 880
CHARGES FINANCIERES	172 955	278 735
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	172 955	278 735
RESULTAT FINANCIER	740 924	635 144
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	715 255	606 880
BENEFICE NET COMPTABLE	715 255	606 880
Total des produits	913 880	913 880
Total des charges	198 624	306 999
BENEFICE NET COMPTABLE	715 255	606 880
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier		
Produits financiers concernant les entreprises liées	913 880	913 880
Charges financières concernant les entreprises liées	18 400	41 300

ANNEXE

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions légales et pratiques comptables généralement admises, et dans le respect des principes comptables fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les frais de constitution sont amortis sur 5 ans.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence. La valeur d'inventaire des titres est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

Capital

Le capital social se compose de 70 400 actions de 100 euros.

Immobilisations	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	37 282			37 282
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières - titres	14 028 916			14 028 916
Immobilisations financières - créances				
	14 066 198			14 066 198

Amortissements	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	37 282			37 282
Immobilisations corporelles				
	37 282			37 282

Provisions et dépréciations	Néant
------------------------------------	--------------

Créances : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé			
Créances d'exploitation			
Créances diverses (1)	1 496 503	608 576	887 927
Charges constatées d'avance	2 554	2 554	
	1 499 057	611 130	887 927

(1) La créance de C.I.C.E. pour les années 2015 à 2018 d'un montant total de 1 158 902 € a été cédée à titre de garantie à la banque BPI France, en contrepartie d'une avance de trésorerie d'un montant de 1 010 988 €, figurant sur la ligne concours bancaires courants au passif du bilan.

Dettes : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	1 126 688	1 126 688		
Emprunts bancaires (1)	2 177 931	723 803	1 454 127	
Emprunts & dettes financières divers (2)	1 810 376	1 810 376		
Dettes d'exploitation				
Dettes diverses	10 505	10 505		
Produits constatés d'avance	391 541	391 541		
	5 517 041	4 062 913	1 454 127	

(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires 115 700

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice -

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice 721 638

(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales 1 521 000

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement	Néant
--	--------------

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires	Néant
---------------------------	--------------

Effectif moyen	Néant
-----------------------	--------------

Rémunérations des dirigeants

Aucune rémunération n'est allouée aux mandataires sociaux.

Impôts sur les bénéfices, intégration fiscale et situation fiscale latente

Le groupe fiscal est composé de la société avec sa filiale AUDIS.

Le groupe fiscal dispose d'un déficit reportable de 3 224 102 € qui se décompose de la façon suivante :

- Déficit provenant de la société A.G. DIS	2 458 053 €
- Déficit provenant de la filiale AUDIS	766 049 €

AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles

L'ensemble des emprunts à moyen ou long terme contractés auprès d'établissements de crédit est garanti par des sûretés réelles (nantissement des titres AUDIS).

Engagements financiers

	DONNES	RECUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	6 313 254	-
Autres engagements	-	-

Entreprises liées

	AUDIS
Participations	14 028 916
Créances rattachées à des participations	-
Prêts	-
Emprunts et dettes financières divers	289 376
Autres dettes diverses	391 541
Produits de participation	913 880
Autres produits financiers	-
Charges financières	18 400

Filiales & participations à plus de 50 %

Capital	100 000
Capitaux propres autres que le capital	4 692 323
Quote-part du capital détenu	99.98%
Valeur brute des titres détenus	14 028 916
Valeur nette des titres détenus	14 028 916
Prêts et avances consentis	-
Cautions & avals donnés	6 060 888
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	72 548 989
Résultat du dernier exercice clos	1 098 839
Dividendes encaissés	913 880

Comptes consolidés

La société est tête de groupe et établit des comptes consolidés.

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels et des comptes consolidés.

A.G. DIS
Société par actions simplifiée au capital de 7 040 000 euros
Siège social : Lieu dit Aussonne
445 Route du Nord
82000 MONTAUBAN
485 379 168 RCS MONTAUBAN

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 29 AOUT 2019
--

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 28 février 2019

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 28 février 2019 s'élevant à 715 255,22 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 715 255,22 euros

A la réserve légale 35 762,76 euros

Le solde 679 492,46 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 2 796 724,36 euros.

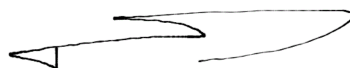
Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 29 août 2019

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés ayant le droit de vote.

Certifié conforme
Le Président

M. BARDOT Anthony



SARL DRB AUDIT

*Société commissaires aux Comptes
Inscrite sur la liste nationale des commissaires
aux comptes
Rattachée à la Compagnie régionale des commissaires
aux comptes de Toulouse*
**1220 Avenue de l'Europe
ALBASUD
82 000 MONTAUBAN**

SYGNATURES SAS

*Société commissaires aux Comptes
Inscrite sur la liste nationale des commissaires
aux comptes
Rattachée à la Compagnie régionale des commissaires
aux comptes de Toulouse*
**8 Chemin de la Terrasse
BP 45 122
31 512 TOULOUSE CEDEX 5**

A.G. DIS

Société par Actions Simplifiée au capital de 7 040 000 Euros

Siège social : 445 Route Nord
Lieu Dit Aussonne
82 000 MONTAUBAN

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 28 février 2019

SARL DRB AUDIT

*Société commissaires aux Comptes
Inscrite sur la liste nationale des commissaires
aux comptes
Rattachée à la Compagnie régionale des commissaires
aux comptes de Toulouse*
**1220 Avenue de l'Europe
ALBASUD
82 000 MONTAUBAN**

SYGNATURES SAS

*Société commissaires aux Comptes
Inscrite sur la liste nationale des commissaires
aux comptes
Rattachée à la Compagnie régionale des
commissaires aux comptes de Toulouse*
**8 Chemin de la Terrasse
BP 45 122
31 512 TOULOUSE CEDEX 5**

A.G. DIS

Société par Actions Simplifiée au capital de 7 040 000 Euros

Siège social : 445 Route Nord
Lieu Dit Aussonne
82 000 MONTAUBAN

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS Exercice clos le 28 février 2019

A l'assemblée générale de la société A.G. DIS,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **A.G. DIS SAS** relatifs à l'exercice clos le **28 février 2019**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er mars 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Votre société détermine la valeur d'inventaire de sa participation à la clôture de l'exercice selon les indications décrites au paragraphe « Immobilisations financières » de l'annexe et constate des provisions pour dépréciation lorsque cette valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis et des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes décrites dans l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application et du caractère raisonnable des estimations significatives retenues pour leur mise en œuvre.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnés à l'article D. 441-4 du code de commerce.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.

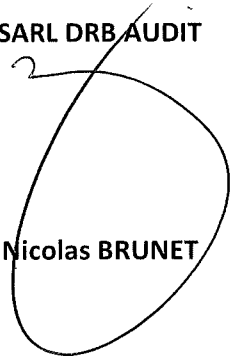
S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

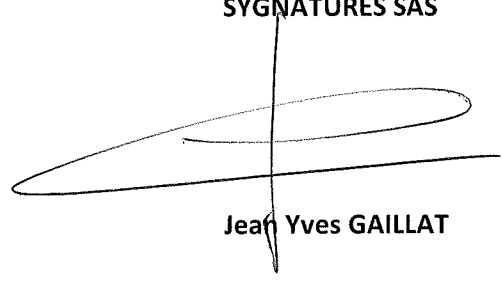
Fait à Montauban et Toulouse, le 9 août 2019

Les Commissaires aux Comptes

SARL DRB AUDIT


Nicolas BRUNET

SYGNATURES SAS


Jean Yves GAILLAT


BILAN

ACTIF	Clôture au 28/02/19 Durée 12 mois			Clôture au 28/02/18 Durée 12 mois
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	14 066 198	37 282	14 028 916	14 028 916
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1) FRAIS D'ETABLISSEMENT	37 282 37 282	37 282 37 282		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2) PARTICIPATIONS	14 028 916 14 028 916		14 028 916 14 028 916	14 028 916 14 028 916
ACTIF CIRCULANT	1 499 910		1 499 910	1 490 737
CREANCES DIVERSES (3)	1 496 503		1 496 503	1 487 182
DISPONIBILITES	853		853	164
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	2 554		2 554	3 391
TOTAL GENERAL	15 566 109	37 282	15 528 826	15 519 653
(1) Dont droit au bail (2) Dont à moins d'un an (3) Dont à plus d'un an			887 927	1 207 145


BILAN

PASSIF	Clôture au 28/02/19 Durée 12 mois	Clôture au 28/02/18 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES	10 011 786	9 296 530
CAPITAL	7 040 000	7 040 000
RESERVES	2 256 530	1 649 649
RESERVE LEGALE	139 298	108 954
AUTRES RESERVES	2 117 231	1 540 694
RESULTAT DE L'EXERCICE	715 255	606 880
<i>RAPPEL CAPITAUX PROPRES</i>	<i>10 011 786</i>	<i>9 296 530</i>
DETTES (1)	5 517 040	6 223 122
DETTES FINANCIERES (2)	5 114 994	4 448 594
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)	3 304 618	4 121 169
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	1 810 376	327 425
DETTES D'EXPLOITATION	10 505	10 332
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	10 505	10 332
DETTES DIVERSES	391 541	1 764 196
AUTRES DETTES DIVERSES	391 541	1 764 196
TOTAL GENERAL	15 528 826	15 519 653
(1) Dont à plus d'un an	1 454 127	2 177 930
Dont à moins d'un an	4 062 913	4 045 191
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques	1 010 987	1 004 300



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 28/02/19 Durée 12 mois	Clôture au 28/02/18 Durée 12 mois
CHARGES D'EXPLOITATION	25 669	28 263
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	25 669	28 263
RESULTAT D'EXPLOITATION	(25 669)	(28 263)
PRODUITS FINANCIERS	913 880	913 880
PARTICIPATIONS	913 880	913 880
CHARGES FINANCIERES	172 955	278 735
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	172 955	278 735
RESULTAT FINANCIER	740 924	635 144
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	715 255	606 880
BENEFICE NET COMPTABLE	715 255	606 880
Total des produits	913 880	913 880
Total des charges	198 624	306 999
BENEFICE NET COMPTABLE	715 255	606 880
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier		
Produits financiers concernant les entreprises liées	913 880	913 880
Charges financières concernant les entreprises liées	18 400	41 300

ANNEXE

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêt des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions légales et pratiques comptables généralement admises, et dans le respect des principes comptables fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les frais de constitution sont amortis sur 5 ans.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence. La valeur d'inventaire des titres est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

Capital

Le capital social se compose de 70 400 actions de 100 euros.

Immobilisations	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	37 282			37 282
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières - titres	14 028 916			14 028 916
Immobilisations financières - créances				
	14 066 198			14 066 198

Amortissements	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	37 282			37 282
Immobilisations corporelles				
	37 282			37 282

Provisions et dépréciations	Néant
------------------------------------	--------------

Créances : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé			
Créances d'exploitation			
Créances diverses (1)	1 496 503	608 576	887 927
Charges constatées d'avance	2 554	2 554	
	1 499 057	611 130	887 927

(1) La créance de C.I.C.E. pour les années 2015 à 2018 d'un montant total de 1 158 902 € a été cédée à titre de garantie à la banque BPI France, en contrepartie d'une avance de trésorerie d'un montant de 1 010 988 €, figurant sur la ligne concours bancaires courants au passif du bilan.

Dettes : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	1 126 688	1 126 688		
Emprunts bancaires (1)	2 177 931	723 803	1 454 127	
Emprunts & dettes financières divers (2)	1 810 376	1 810 376		
Dettes d'exploitation				
Dettes diverses	10 505	10 505		
Produits constatés d'avance	391 541	391 541		
	5 517 041	4 062 913	1 454 127	

(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires 115 700

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice -

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice 721 638

(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales 1 521 000

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement	Néant
--	--------------

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires	Néant
---------------------------	--------------

Effectif moyen	Néant
-----------------------	--------------

Rémunérations des dirigeants

Aucune rémunération n'est allouée aux mandataires sociaux.

Impôts sur les bénéfices, intégration fiscale et situation fiscale latente

Le groupe fiscal est composé de la société avec sa filiale AUDIS.

Le groupe fiscal dispose d'un déficit reportable de 3 224 102 € qui se décompose de la façon suivante :

- Déficit provenant de la société A.G. DIS	2 458 053 €
- Déficit provenant de la filiale AUDIS	766 049 €

AUTRES INFORMATIONS**Dettes garanties par des sûretés réelles**

L'ensemble des emprunts à moyen ou long terme contractés auprès d'établissements de crédit est garanti par des sûretés réelles (nantissement des titres AUDIS).

Engagements financiers

	DONNES	RECUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	6 313 254	-
Autres engagements	-	-

Entreprises liées

	AUDIS
Participations	14 028 916
Créances rattachées à des participations	-
Prêts	-
Emprunts et dettes financières divers	289 376
Autres dettes diverses	391 541
Produits de participation	913 880
Autres produits financiers	-
Charges financières	18 400

Filiales & participations à plus de 50 %S.A.S. AUDIS
445 route du nord
82000 MONTAUBAN

Capital	100 000
Capitaux propres autres que le capital	4 692 323
Quote-part du capital détenu	99.98%
Valeur brute des titres détenus	14 028 916
Valeur nette des titres détenus	14 028 916
Prêts et avances consentis	-
Cautions & avals donnés	6 060 888
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	72 548 989
Résultat du dernier exercice clos	1 098 839
Dividendes encaissés	913 880

Comptes consolidés

La société est tête de groupe et établit des comptes consolidés.

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels et des comptes consolidés.